

charbon a été expédié d'une distance de 2,100 milles à Winnipeg qui n'est qu'à 800 milles de nos charbonnages. Si je regarde la carte officielle du Canada je vois que 800 milles seulement séparent Winnipeg de la baie d'Hudson; 650 ou 700 milles encore séparent Port-Nelson de l'extrémité sur de la baie James. D'après la carte, la distance entre ce point et le chemin de fer national en Ontario au sud de la baie James est de 125 milles—je cite les chiffres publiés par le Gouvernement—et le parcours total jusqu'à Cochrane sur le chemin de fer national est de 1,575 milles. A cet endroit commence la distribution du charbon tant vers l'est que vers l'ouest sur le réseau national. Nous avons aussi d'autres réseaux de l'Etat pour écouler ce charbon vers des centres plus importants, au sur, et en même temps les chemins de fer pourraient tirer un certain trafic du sud.

L'honorable député de Bonaventure (M. Marcell) veut savoir quel effet l'ouverture de cette route aurait sur les chemins de fer nationaux. Selon moi le réseau national verrait accroître son mouvement au delà du volume possible sans l'ouverture de cette route. La population et la production en seraient toutes deux relevées et nous approvisionnerions notre population de notre propre houille canadienne, ce qui garderait au pays quelque 60 millions qui aujourd'hui sont versés à l'étranger pour l'achat de charbon. S'il est possible d'expédier du charbon à Winnipeg sur un parcours de 2,100 milles, je maintiens que nos chemins de fer nationaux peuvent transporter du charbon de l'Alberta au centre de l'Ontario en opérant la distribution de Cochrane. Nous voulons approvisionner la population canadienne de notre propre charbon; que notre combustible soit le produit du travail de mineurs canadiens. Nous sommes présentement aux prises avec un problème d'ordre financier en ce qui regarde l'approvisionnement de houille; tôt ou tard le Parlement sera forcé de trouver une solution à ce problème. Selon moi, nous ne devrions épargner aucun effort pour garder ces \$60,000,000 en Canada au lieu de les envoyer à l'étranger pour assurer le travail aux employés des chemins de fer d'un autre pays. En transportant nos propres produits dans les deux directions nous assurerons sans doute le succès de nos chemins de fer. Or nous pouvons expédier du charbon de Port-Nelson à l'extrémité sud de la baie James parce que nous avons là une route maritime. Je suis absolument certain que nous pouvons utiliser cette voie d'eau si la route des Grands lacs nous est ouverte; sans doute cette dernière route s'adapte mieux au transport du grain des bestiaux des produits laitiers et du bois d'œuvre. Mais je crois que cette route serait préférable à toute autre pour le transport des denrées putrescibles, telles

[M. Warner.]

que les viandes, les produits laitiers et autres produits de la culture mixte.

L'hon. M. MACLEAN: Quel serait, à peu près, le prix du charbon livré ainsi en Ontario central?

M. WARNER: Je ne puis le donner qu'à peu près; je crois que ce charbon pourrait être livré à Cochrane à raison de \$15 la tonne, ayant fait tout le trajet sur le réseau national.

L'hon. M. MACLEAN: Si on l'expédiait à Port-Nelson et de là par voie d'eau sur la baie James et puis en voie ferrée jusqu'en Ontario, qu'est-ce qu'il en coûterait alors?

M. WARNER: Je ne saurais donner là-dessus une réponse définitive à l'honorable député. Cependant je suis convaincu que nous pourrions livrer le charbon en Ontario à un prix qui le mettrait à la portée de la population en général. Des spécialistes nous ont dit que notre anthracite de l'Alberta était de qualité égale à celle du meilleur anthracite pennsylvanien. Quant à cela je n'ai que leur opinion. Toutefois on voit bien les possibilités de la situation. Et lorsque nous réfléchissons que les chemins de fer nationaux ne rapportent pas, que tous les ans nous dépensons à l'étranger environ 60 millions pour acheter du charbon il me semble que la Chambre devrait donner un peu d'attention à ce problème.

L'hon. M. MACLEAN: Mais supposons que la houille américaine puisse être livrée à un point donné en Ontario central à raison de \$9 la tonne l'honorable député voudrait-il prohiber l'importation de cette houille au moyen d'un tarif douanier?

M. WARNER: Que je sache la houille américaine ne peut pas être vendue en Ontario central pour \$9 la tonne.

L'hon. M. MACLEAN: Disons, \$13.99.

L'hon. M. BUREAU: Y compris le grappillage.

L'hon. M. MACLEAN: Mais en supposant que ce charbon pouvait être livré à ce prix comment s'y prendrait l'honorable député pour l'exclure?

M. WARNER: Les meilleurs renseignements à ce sujet me portent à croire qu'en Ontario aujourd'hui on ne peut pas acheter du bon charbon à moins de \$15 ou \$16 la tonne.

Nous ne demandons que ce qui est raisonnable. Je tiens à faire bien comprendre à la Chambre que l'est du Canada a tout intérêt à ce qu'on donne à l'Ouest un meilleur service de transport. Si nous pouvions, en vendant plus de charbon et d'autres produits, acheter une plus grande quantité de produits fabriqués dans l'Est, cela vaudrait la peine de s'en occuper. Les gens de ma région préfèrent expédier vers l'Ouest et je dois ex-